**Emballages non triés: quel gâchis !**

**Chaque jour, nous produisons des déchets… mais savons-nous vraiment bien les trier ? Aujourd’hui encore, les emballages représentent près de 25 % du contenu de nos poubelles noires. C’est autant de matières qui pourraient être recyclées si elles étaient déposées dans le bac jaune !**

Emballage en carton, en papier ou en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires… tous les emballages se trient et peuvent avoir une seconde vie… à la condition d’être déposés dans le bac jaune.

Avec ce geste simple, **nous préservons les ressources naturelles** : les emballages sont triés par matière au centre de tri Trifyl (Labruguière) puis expédiés vers des usines de recyclage situées en France, en Allemagne ou en Espagne. Les emballages sont alors transformés en nouvelles ressources qui serviront à fabriquer de nouveaux emballages ou objets.

Mais ce n’est pas seulement une question d’écologie : **c’est aussi une question de coût**.

Quand un emballage finit dans la poubelle noire, cela coûte de l’argent à la collectivité pour le traiter. En revanche, s’il est bien trié dans le bac jaune, il peut être recyclé et revendu.

**Alors comment bien faire ?**

Tous les emballages vont dans le bac jaune - en vrac, bien vidés, jamais emboités.